

Présentation de la synthèse de l'évaluation

Version du 1^{er} octobre 2014

Toute présentation synthétique suppose des choix pour prioriser l'information à restituer, en gardant en tête un souci de pédagogie. Ces choix sont ceux des maîtres d'ouvrage. Le cadre proposé par cette fiche pour présenter la synthèse de l'évaluation est indicatif et illustratif.

1. Présentation des différents volets de la synthèse

1.1. Niveau d'atteinte des objectifs du projet par les différentes options

La présentation peut se référer à la hiérarchisation des objectifs par le maître d'ouvrage. Le tableau suivant peut être utile pour une présentation simplifiée de cette hiérarchisation.

Catégorie d'objectif	Rôle dans la sélection des options	Exemples
Objectifs principaux	Objectifs rédhibitoires : une option qui contribue à s'éloigner de l'un de ces objectifs est écartée.	<ul style="list-style-type: none">- objectifs généraux découlant de textes législatifs ou réglementaires ;- objectifs essentiels du maître d'ouvrage (découlant par exemple d'une lettre de commande ou d'une décision ministérielle) ;- faisabilité technique du projet ;- maîtrise de l'endettement du maître d'ouvrage.
Objectifs secondaires	Objectifs non rédhibitoires au regard desquels sont évaluées les seules options ayant satisfait aux objectifs principaux. Par exemple, une option qui ne dégrade qu'un seul objectif secondaire n'est pas écartée à ce stade ; en revanche, une option qui dégrade l'ensemble des objectifs secondaires (ou une majorité d'objectifs secondaires) est écartée.	<ul style="list-style-type: none">- autres objectifs du maître d'ouvrage ;- objectifs exprimés dans les documents de planification territoriale.

L'analyse des effets du projet (analyse qualitative et si possible quantitative, puis analyse monétarisée quand cela est possible et pertinent) permet de :

- retenir les indicateurs permettant de caractériser l'atteinte des différents objectifs ;
- conclure sur le niveau d'atteinte de chaque objectif par le biais d'une appréciation qualitative, éventuellement d'une valeur quantitative voire monétaire.

Le tableau ci-dessous propose une logique de présentation de l'atteinte, par les différentes options de projet, des objectifs hiérarchisés.

Le format de cette grille a vocation à être adapté à la nature du projet, l'importance relative des objectifs poursuivis, au nombre d'options et de variantes étudiées, à la phase du projet.

Il est souvent utile de fournir une appréciation synthétique qui facilite la communication (notation continue ou discontinue, code couleur, texte bref, etc.).

Présentation du niveau d'atteinte des objectifs du projet par les différentes options

	Option A		Option B	
	Appréciation qualitative	Valeur quantitative	Appréciation qualitative	Valeur quantitative
Objectifs principaux				
Objectif 1.1. (énoncé)				
<i>Indicateur 1.1.1.</i>				
<i>Indicateur 1.1.2.</i>				
...				
<i>Appréciation synthétique</i>	<i>Appréciation synthétique de la contribution de l'option A à l'objectif 1.1.</i>		<i>Appréciation synthétique de la contribution de l'option B à l'objectif 1.1</i>	
Objectif 1.2. (énoncé)				
...				
<i>Appréciation synthétique</i>	<i>Appréciation synthétique de la contribution de l'option A à l'objectif 1.2.</i>		<i>Appréciation synthétique de la contribution de l'option B à l'objectif 1.2.</i>	
Objectifs secondaires				
Objectif 2.1. (énoncé)				
...				
<i>Appréciation synthétique</i>	<i>Appréciation synthétique de la contribution de l'option A à l'objectif 2.1.</i>		<i>Appréciation synthétique de la contribution de l'option B à l'objectif 2.1.</i>	
...				

1.2. Effets des options de projet (par rapport à l'option de référence)

Le choix des effets présentés dans la synthèse, et le cas échéant des indicateurs (qualitatifs ou quantitatifs) permettant de synthétiser ces effets, relève du maître d'ouvrage. Ce choix dépend notamment des caractéristiques, du contexte et du degré d'avancement du projet.

Il est utile de présenter les critères qui ont prévalu au choix et à la hiérarchie des effets et des indicateurs dans la synthèse. En particulier, il peut être utile d'expliquer ce qui a prévalu au choix de privilégier, selon les cas, des indicateurs d'impacts ou d'émission, des indicateurs de moyens ou de résultats. Dans certains cas, notamment aux phases les plus amont du projet, ou pour certains types d'effets, une appréciation qualitative globale, sans recours à des indicateurs précis, peut se justifier.

De plus, il convient d'être vigilant au risque de double compte que génère la multiplication d'indicateurs sur des thématiques qui se recoupent.

Dans le même ordre d'idées, il convient de bien séparer les effets et indicateurs qui se rapportent explicitement à des objectifs, qui relèvent du point précédent.

Le tableau ci-dessous propose une logique indicative de présentation des effets des différentes options de projet, selon les trois axes du développement durable (effets sociaux, environnementaux et économiques).

Présentation de synthèse des effets des options de projet

(Appréciation des effets en différentiel par rapport à l'option de référence)	Option de projet A		Option de projet B	
	Analyse qualitative	Analyse quantitative	Analyse qualitative	Analyse quantitative
Effets sociaux				
Effet / indicateur n° ...				
Effet / indicateur n° ...				
Synthèse des principaux effets sociaux				
Effets environnementaux				
Effet / indicateur n° ...				
Effet / indicateur n° ...				
Synthèse des principaux effets environnementaux				
Effets économiques				
Effet / indicateur n° ...				
Effet / indicateur n° ...				
Synthèse des principaux effets économiques				

1.3. Analyse monétarisée

L'analyse coûts-avantages monétarisée, est présentée selon les indicateurs suivants :

(Par rapport à l'option de référence)	Option de projet n°...	Option de projet n°...
Coût de l'investissement		
VAN-SE (en précisant l'année de mise en service prise en compte dans le calcul et la méthode de prise en compte du risque systémique utilisée)		
VAN-SE par euro investi		
VAN-SE par euro public dépensé		
Année optimale de mise en service (ou année de mise en service précise en compte et taux de rentabilité immédiate à cette année-là)		

La VAN-SE peut utilement être décomposée en ses principaux éléments :

Composantes de la VAN-SE	Option de projet n°...	Option de projet n°...
Variation des coûts d'investissement, de grosses réparations		
Variation des coûts d'entretien et d'exploitation des opérateurs et gestionnaires de transports		
Variations des temps de parcours		
Variation des coûts d'entretien et d'exploitation des usagers (véhicules, hors tarification des services de transports)		
Variation de l'effet des émissions de polluants sur la qualité de l'air		
Variation de l'effet des émissions de gaz à effet de serre		
Variation de l'effet des émissions sonores		
Variation des accidents		
Valeur de l'effet sur l'économie de la mobilisation, pour le projet, des finances publiques		
Autres effets éventuellement monétarisés (à préciser)		

1.4. Synthèse des analyses de risques

Le risque systémique est intégré dans le calcul de la VAN-SE, selon les principes et modalités de la fiche « *prise en compte des risques* ».

Les risques non systémiques peuvent l'objet de deux types de présentations de synthèse :

- sous forme de tests de sensibilité sur le VAN-SE pour les risques pour lesquels on peut établir un lien quantitatif entre la réalisation des aléas et la VAN-SE du projet ;
- sous forme de présentation qualitative, pour les autres risques

En particulier, pour les risques non systémiques, il est utile de présenter quels acteurs sont à même de maîtriser ces risques, et par quelles stratégies ou mesures.

1.5. Bilan financier

La synthèse de l'analyse financière est présentée en précisant du point de vue de quel acteur on se place. Ses principaux éléments sont les suivants :

(Appréciation en différentiel par rapport à l'option de référence)	Option de projet n°...	Option de projet n°...
Montant de la participation financière		
VAN-F		
TRI-F		
RCI (ratio de couverture de l'investissement)		

1.6. Distribution des effets par acteurs

Lorsque les effets de l'option de projet touchent de manière très contrastée différentes catégories de personnes, il est utile que la synthèse reflète ces contrastes. Pour cela, le bilan des effets monétarisés par catégories d'acteurs constitue a priori l'indicateur le plus synthétique.

Ce bilan désagrégé porte notamment sur :

- l'acteur représentatif des usagers directs des services de transport offerts par le projet,
- l'acteur représentatif des finances publiques.

Au-delà, les catégories d'acteurs sont définies en fonction des spécificités du projet. Elles peuvent recouvrir des catégories d'opérateurs économiques spécifiques au sein du secteur des transports (gestionnaires d'infrastructures, opérateurs de transport), des usagers particuliers, des agents économiques spécifiquement concernés, notamment par les impacts environnementaux (riverains) ou la puissance publique (État, collectivités territoriales, selon les échelles considérées).

Le tableau suivant présente un cadre indicatif pour la présentation de synthèse des effets par catégories d'acteurs. La fiche « *bilan désagrégé par catégories d'acteurs* » détaille les modalités de calcul de ces bilans.

Catégories d'acteurs	Bilan monétaire agrégé
Usagers (*)	
Puissance publique (*)	
Gestionnaires d'infrastructure en distinguant principal et autres	
Opérateurs de transports, en distinguant éventuellement l'opérateur principal et les autres	
Riverains	
Autres catégories (préciser)	
...	

(*) : obligatoire